

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

14/02/2018

Dossier complet le :

14/02/2018

N° d'enregistrement :

2018-6150

1. Intitulé du projet

Projet de défrichement en vue de la réalisation d'un lotissement de 69 lots à aménager sur une assiette foncière de près de 65 777 m² au sein de la commune de LIT-ET-MIXE (40).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom INDIVISION

Prénom HERIARD-DUBREUIL

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□□□

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47a)	Défrichement soumis à autorisation au titre de l'article L.341-3 du code forestier d'une surface totale, même fragmentée, supérieure à 0,5ha et inférieure à 25ha.
39)	Travaux, constructions et opérations d'aménagement constitués ou en création qui soit crée une surface de plancher $\geq 10\ 000\ m^2$ et $< 40\ 000\ m^2$ et dont le terrain d'assiette est $\leq 10\ ha$ soit couvre un terrain d'assiette d'une superficie $\geq 5\ ha$ et $< 10\ ha$ et dont la surface de plancher créée est $< 40\ 000\ m^2$.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à procéder à une opération de défrichement au niveau de la parcelle AE n°619.

L'aménagement prend place sur la commune de LIT-ET-MIXE (40). Il comprend un total de 69 lots de surfaces variables, entre 526 m² et 980 m². Ce futur lotissement est accessible depuis la route de la Sablière au Nord et depuis l'allée des Sables au sud.

Une voirie interne dessert l'ensemble des lots via une boucle ainsi que d'une placette de retournement à l'est du périmètre du lotissement. Des cheminements piétons accompagnent les voiries dans leur ensemble et permettent notamment la circulation du nord au sud du projet, créant un maillage piéton au sein du quartier. L'opération comprend également près de 13 643 m² d'espace vert, dont un corridor boisé nord-sud, l'ensemble représentant environ 21% de l'emprise projet.

L'opération est en accord avec les orientations d'urbanisation de la commune, situé au sein d'un zonage AUh2 correspondant aux secteurs réservés pour l'urbanisation.

L'emprise cadastrale du projet est de près de 65 777 m² et la surface de plancher s'élève à environ 10 350 m².

4.2 Objectifs du projet

L'opération de lotissement vient étoffer l'offre de logement sur la commune de LIT-ET-MIXE tout en s'assurant d'une densité urbaine économe de l'espace. Tout ceci en étant en accord avec les orientations d'aménagement des documents d'urbanisme. L'opération permet par ailleurs la connexion de deux quartiers déjà existants au nord et au sud du futur lotissement.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase chantier suivra les étapes habituelles suivantes :

- phase de nettoyage : élimination des strates herbacées et arbustives, puis dessouchage et broyage ou exportation des ligneux au niveau des futures voiries et des lots.
- phase de terrassement : décapage, puis terrassement et pose des voiries
- phase de viabilisation : mise en place des réseaux secs (électricité, eau potable, éclairage public, téléphonie, internet), de défense incendie, et des réseaux humides (eaux usées et pluviales).
- phase de finition : revêtements divers, accotements et enrobés.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation, les propriétaires des lots bâtiront leur parcelle et un entretien régulier des divers réseaux sera prévu.

Les eaux pluviales issues du ruissellement des surfaces imperméabilisées, au vu des caractéristiques des terrains qui permettent l'infiltration, seront recueillies puis infiltrées dans le substrat à faible profondeur. A cet effet, un système de noues à faible profondeur, doublées d'un drain, permettraient de collecter les eaux puis de les acheminer vers des bassins d'infiltration.

Les eaux usées des lots seront gérées via un réseau enterré étanche qui sera connecté au réseau d'assainissement public situé à proximité de l'opération.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Autorisation de défrichement

- Permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise cadastrale du projet	~ 65 277 m ²
Superficie des espaces verts	~ 13 643 m ² (20,74%)
Surface privatives (69 lots)	~ 43 927 m ²
Surface de plancher cumulée	~ 10 350 m ² (150 m ² par lot environ)
Surfaces imperméabilisées (voirie, accès, parking, voie douce)	~ 8 207 m ²
Surface à défricher	~ 65 277 m ² (En attente du retour de la DDTM)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parcelle AE n°619
377 Allées des Sables
40 170 LIT-ET-MIXE

Coordonnées géographiques¹

Long. 16°05'05" _ Lat. 44°02'06" _

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Point d'arrivée :

Long. _ ° _ ' _ " _ Lat. _ ° _ ' _ " _

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se trouve inscrit dans le périmètre d'aucune ZNIEFF. La ZNIEFF I la plus proche, "La plaine du Pigeon et le marais du Mahourat" se situe à près de 1 km au nord du projet. Et la ZNIEFF II la plus proche, "L'ancien étang de Lit-et-mixe et le courant de Contis", à environ 160 m à l'est du projet, le long du ruisseau de Padaou.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de LIT-ET-MIXE est classée en tant que commune littorale par la loi n° 86-2 du 3 janvier 1986, relative aux conditions d'aménagement, de protection et de mise en valeur du littoral. L'emprise du projet est située à près de 6 km du littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de LIT-ET-MIXE n'est pas concernée par un plan de prévention du bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne situe pas au sein d'une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation (ZHIM, SDAGE, SAGE, etc.). Aucune zone humide n'a par ailleurs été recensée au sein du périmètre projet.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de LIT-ET-MIXE n'est pas soumise à un PPRN Inondations ni à un PPRT. La commune est inscrite au sein de la liste des communes concernées par le risque feux de forêt.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé sur, ou dans un rayon de 500 m, d'un site pollué recensé sur les bases de données BASOL ou BASIAS.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de LIT-ET-MIXE n'est pas concernée par la zone de répartition des eaux des bassins de l'Adour à l'amont de la confluence avec les Gaves ou la zone de répartition des eaux de la Garonne à l'aval de Saint-Gaudens et à l'amont de Langon.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe au sein du site inscrit des Etangs landais sud (SIN0000208).
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche du projet est le suivant : - ZSC : "Zones humides de l'ancien étang de Lit-et-Mixe" (FR7200715) situé à environ 50 m à l'est du projet, le long du ruisseau de Padaou. Aucun site Natura 2000 au titre de la Directive Oiseaux n'est recensé dans un rayon de 10 km autour du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les besoins en eau potable engendrés par la création du lotissement ne nécessiteront pas la réalisation de nouveaux forages de captage. Aucun prélèvement d'eau n'est pas ailleurs prévu.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La mise en place de l'aménagement n'implique aucun drainage des eaux souterraines.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le faciès dunaire ne sera pas remanié dans le cadre de l'implantation du lotissement et la topographie naturelle du secteur sera préservée afin de garantir le maintien du paysage local. Les déblais collectés suite à la mise en place des voiries seront réutilisés sur site (environ 3 300 m3) et répartis au sein des secteurs les plus bas. L'élévation de terrain engendré par ce régalage ne sera pas supérieure à 0,10 m/TN et permettra à la construction de s'asseoir sur un terrain naturel.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'implantation du lotissement, par la création de surfaces imperméabilisées et par l'anthropisation qui en découle, entraînera des dégradations du milieu naturel : habitats et faune associées à ces habitats. La faune la plus anthropophile pourra se maintenir sur site au sein des espaces verts. Des milieux de report sont également présents à proximité, et notamment un vaste massif forestier à l'ouest du projet. Par ailleurs, le projet préserve un corridor boisé nord-sud qui permettra la circulation des espèces au sein de ces milieux sauvegardés.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un habitat communautaire a été relevé sur site et correspond à un faciès de dunes boisées, dont une grande partie est dégradée. Le secteur le plus typique de l'habitat communautaire est conservé dans le projet au sein d'un corridor boisé nord-sud. L'emprise projet est localisée à proximité des "Zones humides de l'ancien étang de Lit-et-Mixe" (FR7200715), qui engobe le ruisseau des Vignes situé à l'ouest du futur lotissement. Aucun rejet n'est prévu au niveau du réseau hydrographique local. Les eaux usées seront connectées au réseau public et les eaux pluviales gérées par infiltration au sein du substrat. Aucune incidence indirecte via le réseau hydrographique n'est donc à noter au niveau des du site Natura 2000 FR7200715.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se trouve pas au sein d'une ZNIEFF I ou II et les incidences indirectes sont à exclure, au même titre que celles qui concernent les sites Natura 2000. Aucune espèce déterminante ZNIEFF n'a été retrouvée sur site.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'implantation du lotissement entraînera la consommation d'espaces naturels.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par les risques naturels suivants : - Inondations : Projet non concerné (Aucun PPRN) - Remontée de nappe : Cf. Compte rendu terrain - Mouvement de terrain : Projet non concerné (Aucun PPRN) - Retrait-gonflement des argiles : Non concerné - Séisme : Très faible - Feu de forêt : Commune concernée
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La nature du projet entraîne une augmentation locale du trafic de par sa nature de lotissement. Avec un total de 7 lots, de deux véhicules par logement et d'un aller-retour quotidien, le trafic quotidien moyen sera de près de 276 véhicules/jour. Cette augmentation n'entraînera pas de perturbation locale notable de la circulation.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Durant la première phase des travaux (défrichage, terrassement, raccordement aux divers réseaux), la circulation et l'usage d'engins et véhicules motorisés provoquera des nuisances sonores temporaires et diurnes. Les nuisances seront uniquement limitées à période de pose des maisons à ossature bois. Ces travaux s'opéreront cependant en respect de la législation en vigueur relative aux émissions sonores.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des vibrations légères seront produites par les engins de chantier en phase travaux. Ces vibrations ne sont pas de nature à impacter l'environnement du projet ni le sous-sol.
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des émissions lumineuses nocturnes seront produites par les futures habitations et les éclairages publics (voiries). Par ailleurs, les habitations voisines du projet sont source d'émissions lumineuses.
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux pluviales issues du ruissellement des surfaces imperméabilisées, au vu des caractéristiques des terrains qui permettent l'infiltration, seront recueillies puis infiltrées dans le substrat à faible profondeur. A cet effet, un système de noues à faible profondeur, doublées d'un drain, permettraient de collecter les eaux puis de les acheminer vers des bassins d'infiltration. Les eaux usées des lots seront gérées via un réseau enterré étanche qui sera connecté au réseau d'assainissement public situé à proximité de l'opération.
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les effluents issus des habitations seront directement dirigés vers le réseau d'assainissement collectif.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les déchets qui pourraient être générés lors la phase chantier seront stockés de manière contrôlée puis pris en charge au sein des filières de traitement adaptées.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'opération de défrichement et l'implantation du projet viennent modifier la vision paysagère du site dès la période de travaux, et à plus long terme lors de l'acquisition des lots et de leur construction. Au niveau local, le paysage sera modifié par la conversion d'un secteur naturel en espace urbain. Cependant, le traitement paysager du lotissement et la conservation d'un corridor boisé appartenant à un habitat d'intérêt permettent d'insérer le projet dans le paysage. Aucune incidence n'est à noter au niveau du patrimoine architectural, culturel ou archéologique.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La mise en place d'un lotissement amène à reconsidérer le secteur du projet vers une vocation d'habitation.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les données disponibles mentionnent l'existence d'un projet de construction d'une usine de traitement d'eau potable au niveau du lieu-dit "Cap de Hé", sur la commune de Lit-et-Mixe. Ce projet a bénéficié d'une demande d'examen au cas par cas mise en ligne le 22 décembre 2017.

Au vu de l'analyse du projet et de la distance qui le sépare du futur lotissement, il n'y a pas lieu d'étudier d'éventuelles incidences cumulées.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Cf. Mesures ERC relatives aux incidences du projet (Annexes)

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site d'étude ne s'inscrit dans le périmètre d'aucun site naturel remarquable ou ZNIEFF et aucune espèce d'intérêt patrimonial n'a été relevée. Aucune incidence directe ou indirecte n'est à noter en ce qui concerne les habitats et/ou espèces du site Natura 2000 le plus proche ainsi que les entités naturelles énumérées auparavant. Le projet n'entraîne pas de rupture de continuité écologique et il n'héberge aucune zone humide. Les eaux pluviales et les eaux usées seront gérées de manière qualitative et quantitative (raccordement au réseau et infiltration dans le substrat). La topographie du site est totalement préservée avec le maintien de l'espace dunaire mais également d'un corridor boisé nord-sud, conservé en l'état, et appartenant à un habitat d'intérêt communautaire recensé sur site. Enfin, le projet est en accord avec les documents d'urbanisme en ce qui concerne l'aménagement de ce secteur.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Plan cadastral (4.6) - Plan de composition du projet (4) - Carte des habitats naturels et anthropiques (5) - Compte-rendu de terrain (5) - Mesures d'évitement et de réduction des impacts - phase Chantier (6)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Paris et Orléans

le.

14/02/18

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

Commune de Lit et Mixe (Landes)
Propriété de l'Indivision HERIARD-DUBREUIL



Avant Projet Sommaire



Lotissement La Sablière

28 novembre 2017
Réf: 16363

Echelle: 1/1250



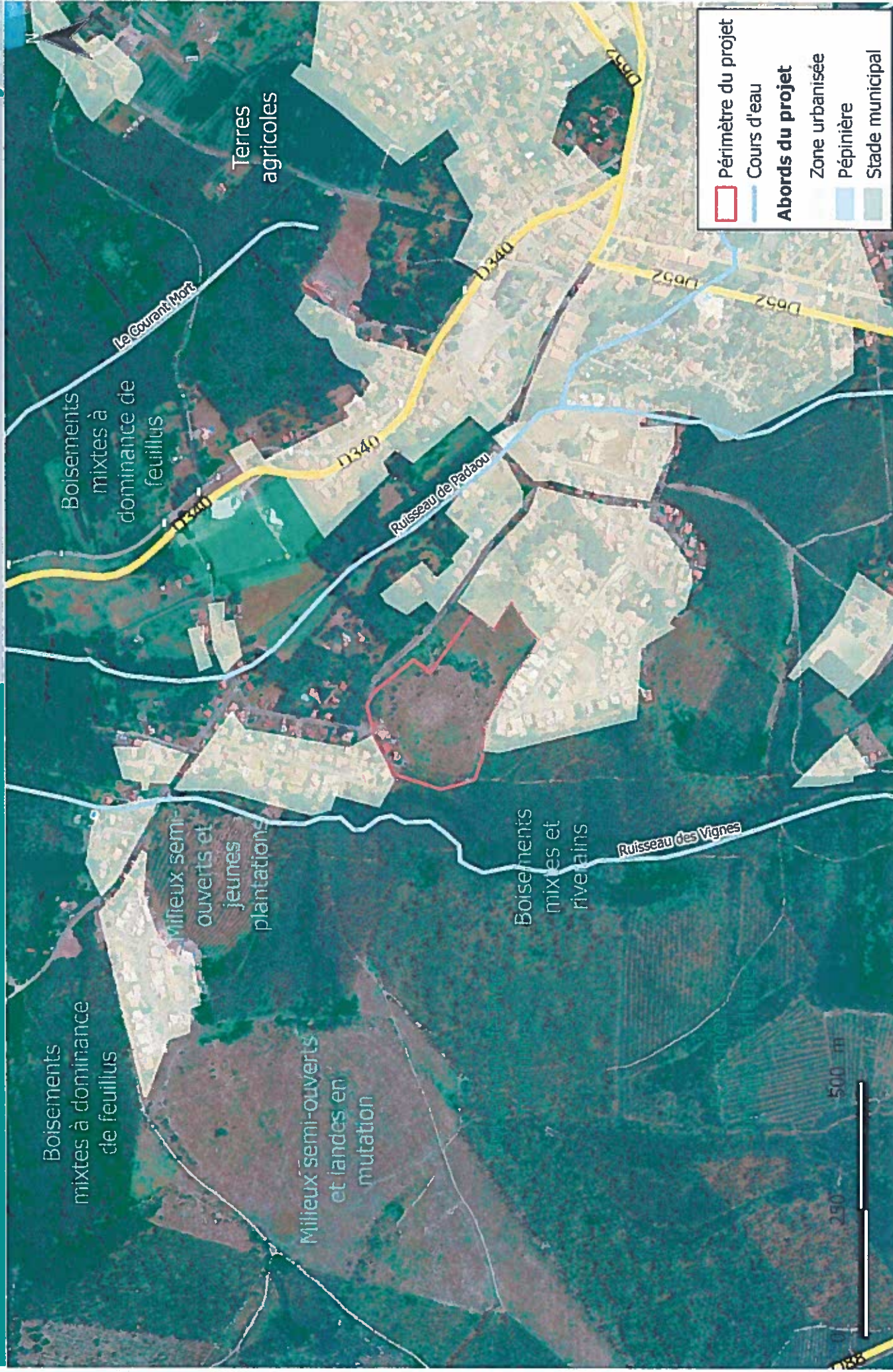
BERCIAUX
10 rue de la Sablière
49100 LAUZON
Tél: 06 44 44 64 64
Courriel: m.berciaux@dune.fr

Abords du projet

Projet de lotissement
Commune de LIT-ET-MIXE (40)

Source : Bing Aerial, SIEAG
Auteur : ENVOLIS
Date : 15/01/18

EnVolis



Localisation des prises de vue

Projet de lotissement
Commune de LIT-ET-MIXE (40)

Source : Google Satellite
Auteur : ENVOLIS
Date : 15/01/18

EnVolis



□ Périmètre du projet
△ Localisation des prises de vue

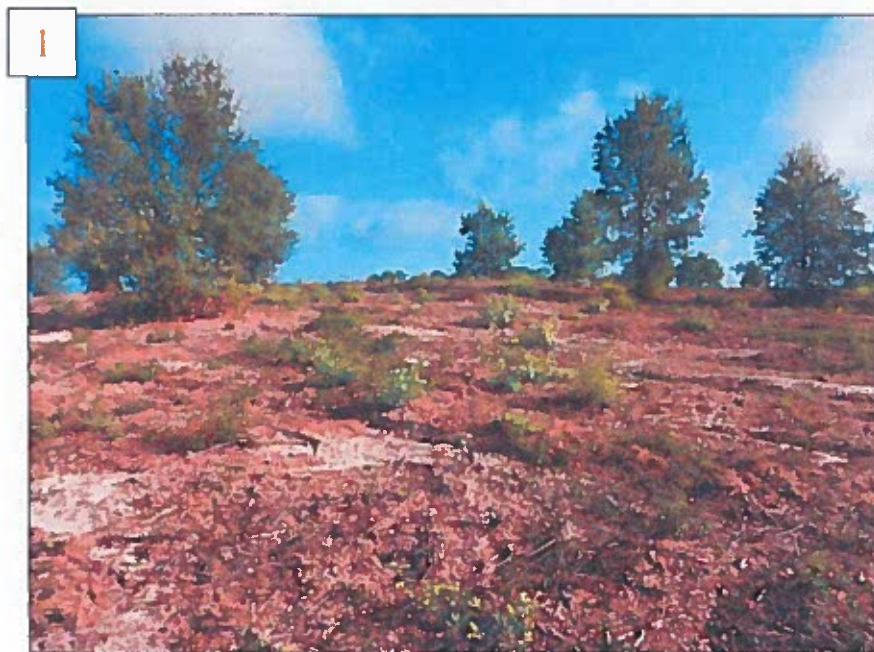
0 25 50 m



PHOTOGRAPHIES DU SECTEUR D'ETUDE

Datées du 6 septembre 2017

- Milieu 1 : Dune boisée littorale thermo-atlantique à Chêne liège (dégradée)
→ code CB : 16.29



- Milieu 2 : Dune boisée littorale thermo-atlantique à Chêne liège → code CB : 16.29 et Code Natura 2000 : 2180-3



- Milieu 3 : Dune boisée littorale thermo-atlantique à Chêne liège (dégradée) x
Lande à Fougère aigle → code CB : 16.29x31.86



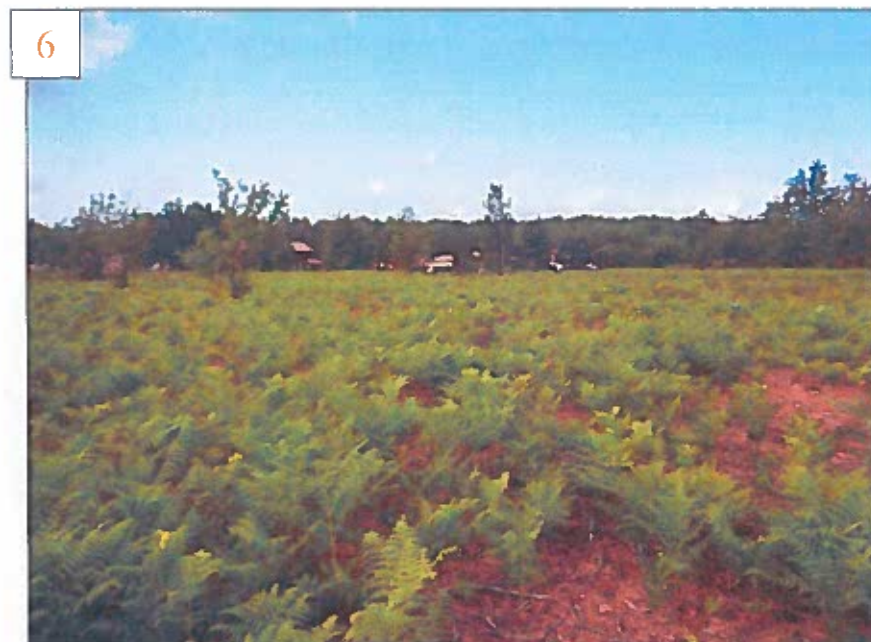
- Milieu 4 : Lande à Fougère aigle → code CB : 38.2



- Milieu 5 : Lande mésohygrophile à Fougère aigle et Molinie bleue → code CB : 31.86 x 31.13



- Milieu 6 : Lande à Fougère aigle x Boisement épars de Chênes → code CB : 31.86 x 41.5



- Milieu 7 : Coupe forestière → code CB : 31.87



- Milieu 8 : Zone rudérale → code CB : 87.2



- Milieu 9 : Bord de route → code CB : 89.2



- Milieu 10 : Haie de Chênes liège x Lande à Ajoncs → code CB : 84.1 x 31.85



Vue sur la Route de l'Eglise au sud du projet



Vue sur l'allée des Sables au sud du projet



Vue sur le pied de l'arrière-dune depuis le sud du projet



Vue sur le secteur défriché à l'ouest du projet



Vue sur l'impasse de Becuts au nord du projet



Vue sur le ruisseau des Vignes à l'ouest du projet

Cartographie des habitats

Projet de lotissement
Commune de LIT-ET-MIXÉ (40)

Source : Google Satellite
Auteur : ENVOLIS
Date : 07/09/17

EnVolis
Ingénierie Environnementale

- Périmètre du projet
- ### Habitats (Code Corine Biotope)
- 16.29 Dune boisée littorale thermo-atlantique à Chêne liège
 - 16.29 Dune boisée littorale thermo-atlantique à Chêne liège (dégradée)
 - 16.29x31.86 Dune boisée littorale thermo-atlantique à Chêne liège (dégradée) x Lande à Fougère aigle
 - 31.86 x 31.13 Lande mésohygrophile à Fougère aigle et Molinie bleue
 - 31.86 Lande à Fougère aigle
 - 31.86x41.5 Lande à Fougère aigle x Boisement épars de Chênes
 - 31.87 Coupe forestière
 - 87.2 Bord de route
 - 87.2 Zone rudérale
 - 84.1x31.85 Haie de Chênes liège x Lande à Ajoncs
 - Bâti

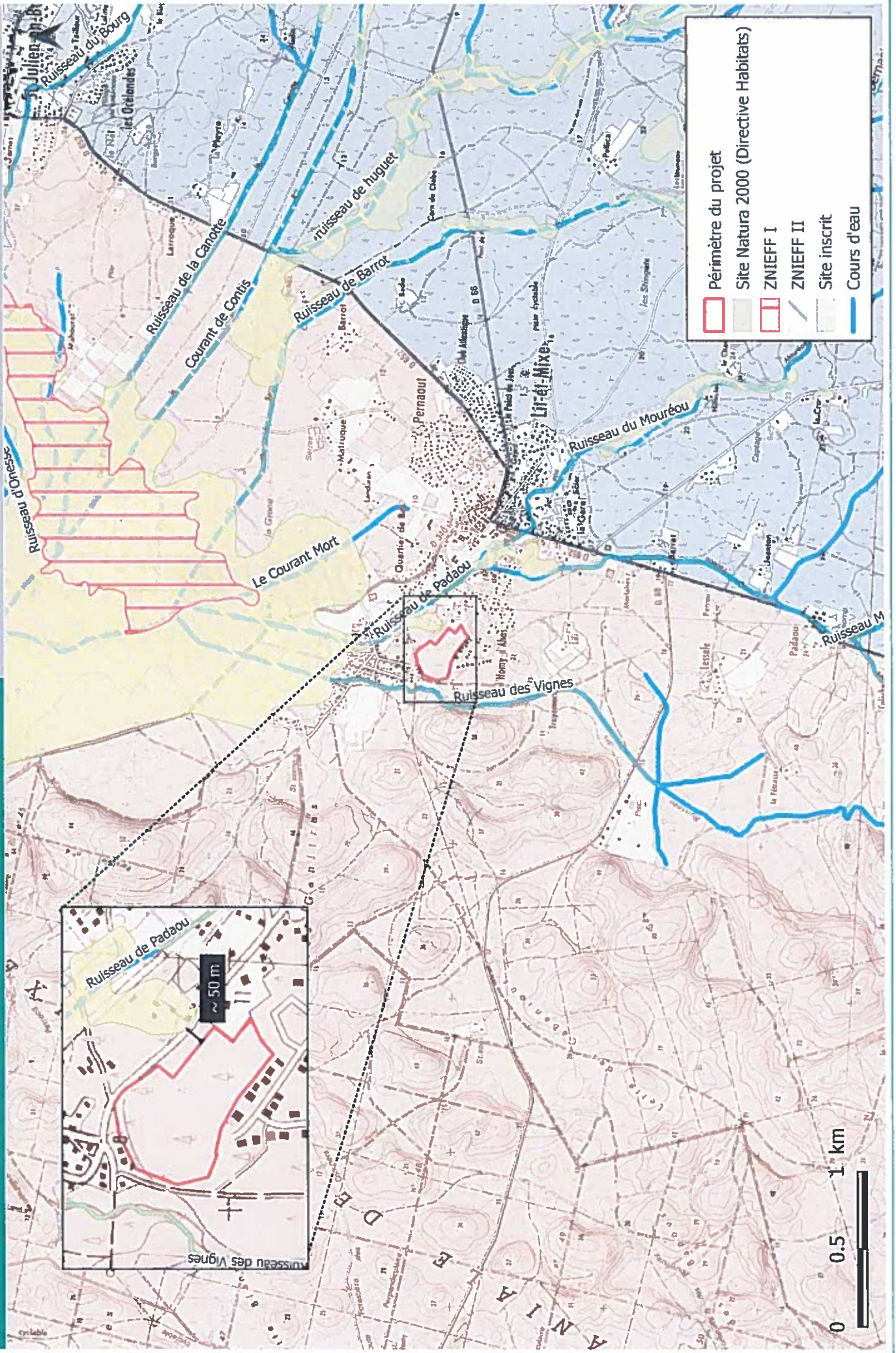
0 25 50 m

Milieux naturels remarquables

Projet de lotissement
Commune de LIT-ET-MIXE (40)

Sources : Scan25 IGN, CARMEN Aquitaine
Auteur : ENVOLIS
Date : 07/09/17

EnVolis
Ingénierie - Environnement



	Périmètre du projet
	Site Natura 2000 (Directive Habitats)
	ZNIEFF I
	ZNIEFF II
	Site inscrit
	Cours d'eau